

OFFRE D'EMPLOI

DEUX AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du **recensement de la population 2023**, la commune de Vérac recrute 2 agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2023 avec obligation de formation courant décembre 2022**.

MISSIONS DU POSTE :

Placé sous la responsabilité de la coordonnatrice communale, vous assurerez les opérations de recensement sur un secteur défini de la commune (environ 200 logements par agent recenseur).

Vous serez chargé/e :

- lors de la tournée de reconnaissance : de repérer l'ensemble des adresses et logements de votre secteur, de reporter la numérotation des logements sur les documents de recensement, de les faire valider par la coordonnatrice et de déposer un courrier informant les habitants du recensement ;
- de déposer la notice individualisée permettant aux habitants de se recenser par Internet. En cas de refus de réponse par Internet, remettre les questionnaires papier, prendre rendez-vous pour les récupérer complétés et signés, dans les délais
- d'aider les personnes qui en expriment le besoin, à compléter les questionnaires
- de tenir à jour quotidiennement et rigoureusement le carnet de tournée et de veiller à la progression régulière de la collecte pour respecter les délais impartis - de rendre compte régulièrement de l'avancement de votre travail et de faire état des situations particulières à la coordonnatrice, au moins une fois par semaine.
- de respecter dans la distribution et la récupération des documents, les taux d'avancement souhaités par l'INSEE.
- de remettre au coordonnateur, en fin de collecte, l'ensemble des documents.

PROFIL SOUHAITE

- Maîtriser l'utilisation du réseau Internet ;
- Avoir une bonne aisance relationnelle ;
- Faire preuve de moralité, discrétion, neutralité.
- Organiser votre travail avec méthode, notamment lors de la tournée de reconnaissance, dans le suivi des réponses papier et internet, ainsi que dans le classement des questionnaires papiers collectés.
- Faire preuve de persévérance et de disponibilité quotidienne y compris le samedi pendant la période de collecte : large amplitude dans les horaires, pas de congé pendant toute la durée de la collecte. L'agent recenseur effectue le nombre de visites nécessaires pour trouver à leur domicile les personnes qu'il doit recenser. Pour des personnes peu présentes chez elles, l'agent recenseur devra se déplacer plusieurs fois.
- Être mobile.
- Disposer d'un téléphone portable pour recevoir les informations de l'INSEE
- Avoir une bonne connaissance du territoire de la commune.

RÉMUNÉRATION

Forfait + une part variable dépendant du nombre de feuillets remplis ou télétransmis.

Merci de transmettre lettre de motivation et curriculum vitae à la mairie de Vérac